



Précis DES faits

Janvier 2023

Division de la recherche et de la statistique

Victimes de crimes haineux, 2015-2021

Les données présentées dans cette fiche d'information sont tirées du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) et de l'Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens de 2019 (également connue sous le nom d'ESG sur la victimisation). Le Programme DUC recueille des données sur les actes criminels déclarés par la police et l'ESG sur la victimisation recueille des données autodéclarées sur la victimisation auprès des personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans les provinces et les territoires¹.

Cette fiche d'information porte sur les crimes haineux signalés par la police et, plus particulièrement, les crimes haineux violents². Selon la définition du Programme DUC, un crime haineux est une infraction criminelle motivée par la haine de la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, l'incapacité mentale ou physique, l'orientation sexuelle ou d'autres facteurs semblables^{3,4}. Les victimes ne sont identifiées dans le cadre du Programme DUC que dans les cas d'infraction avec violence.

¹ Remarque : Les données excluent les victimes dont le genre est inconnu. Étant donné que les victimes et les personnes accusées qui s'identifient comme étant de « diverses identités de genre » sont peu nombreuses, les données du Programme DUC qui ont été utilisées ont été recodées afin d'attribuer les catégories « masculin » ou « féminin » à ces personnes pour préserver leur anonymat et protéger leur vie privée.

² Les données sur les victimes de crimes haineux violents ont été obtenues à la suite d'une demande spéciale auprès de Statistique Canada.

³ Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités. Manuel du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). *Statistique Canada*, 2022, p.103.

⁴ Remarque : Il n'est pas nécessaire que la victime fasse partie du groupe ciblé pour que l'incident soit considéré comme un crime haineux. Par exemple, si un homme hétérosexuel est attaqué et fait l'objet de propos anti-gais, l'affaire est quand même considérée comme un incident anti-gai; de même, si quelqu'un grave une croix gammée sur la porte de la résidence d'une femme de confession catholique, l'affaire sera considérée comme un incident anti-juif. Il est possible que les caractéristiques de l'incident ne correspondent pas à celles de la victime, (Manuel du Programme DUC, p. 104).





La plupart des crimes haineux autodéclarés ne sont pas signalés à la police

Selon l'ESG sur la victimisation, moins d'un tiers (29 %) des incidents de nature criminelle sont signalés à la police. De nombreuses victimes d'actes criminels, y compris celles qui ont fait l'objet d'un crime violent, choisissent de ne pas signaler l'incident à la police pour diverses raisons, notamment un manque de confiance envers le système de justice pénale et la police, et la perception que l'incident était anodin, qu'il n'était pas assez important ou qu'il était de nature privée ou personnelle⁵.

Les répondants à l'enquête devaient indiquer s'ils croyaient que le crime violent dont ils ont été victimes était motivé par la haine. Seulement 22 % des 223 000 incidents de nature criminelle considérés comme étant motivés par la haine ont été signalés à la police.

Les crimes haineux violents ont augmenté chaque année depuis 2015

De 2015 à 2021, le nombre total de victimes de crimes haineux violents a augmenté de 158 %. Le nombre total de victimes de sexe féminin (adultes, enfants et adolescents) a augmenté de 229 % de 2015 à 2021, alors que le nombre de victimes adultes de sexe féminin a augmenté de 208 %. Le nombre de victimes de sexe masculin (adultes, enfants et adolescents) a également augmenté de 125 % au cours de la même période; le nombre de victimes adultes de sexe masculin ayant augmenté de 132 %⁶.

Les crimes haineux fondés sur la race ou l'origine ethnique ont augmenté chaque année depuis 2015 et ont représenté 63 % de tous les crimes haineux violents de 2015 à 2021

Dans l'ensemble, de 2015 à 2021, le nombre de victimes de crimes haineux violents fondés sur la race ou l'origine ethnique a augmenté de 194 %. Les crimes haineux violents les plus souvent signalés – tant dans le cas des victimes enfants et adolescentes que dans le cas des victimes adultes – sont des crimes haineux fondés sur la race ou l'origine ethnique; en effet, 57 % de toutes les victimes enfants et adolescentes et 63 % de toutes les victimes adultes ont été ciblées en raison de leur race ou de leur origine ethnique. Dans chacun des groupes d'âge, plus de la moitié des victimes de crimes haineux violents ont été ciblées en raison de leur race ou de leur origine ethnique; en effet, le crime commis était motivé par la haine de la race ou de l'origine ethnique pour 64 % de toutes les victimes adultes de sexe masculin, 62 % de toutes les victimes adultes de sexe féminin, 59 % de toutes les victimes enfants et adolescentes de sexe féminin et 56 % de toutes les victimes enfants ou adolescentes de sexe masculin⁷.

De 2019 à 2021, le nombre de crimes motivés par la haine de la race ou de l'origine ethnique qui ont été déclarés par la police a augmenté de 94 %, alors que le nombre de victimes de crimes violents motivés par la haine de la race ou de l'origine ethnique a augmenté de 108 % au cours de la même période. Ces hausses sont principalement attribuables à des augmentations des crimes haineux commis contre des

⁵ Cotter, Adam. *La victimisation criminelle au Canada, 2019, 2021*. Document consulté à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00014-fra.htm>; Wang, Jing Hui et Greg Moreau. *Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2020, 2022*. Document consulté à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00005-fra.htm>

⁶ *Supra*, note 2

⁷ *Supra*, note 2



personnes noires (+86 %), originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (+355 %), arabes ou originaires de l'Asie occidentale (+47 %) et autochtones (+165 %) au cours de la même période.

Le nombre d'enfants et d'adolescents victimes de crimes haineux violents a augmenté de 2015 à 2021

Le nombre d'enfants et d'adolescents victimes de crimes haineux violents a augmenté de 174 %, une augmentation de 10 % supérieure à celle observée chez les adultes (+ 156 %) au cours de la même période. De 2015 à 2021, une augmentation de 92 % du nombre de victimes de crimes haineux violents a été observée dans le groupe des enfants et des adolescents de sexe masculin; la plus forte augmentation du nombre de victimes ayant eu lieu entre 2016 et 2021 (135 %). De 2015 à 2021, le nombre de victimes de crimes haineux violents a augmenté de 348 % dans le groupe des enfants et des adolescents de sexe féminin. De plus, une augmentation de 189 % des crimes violents motivés par la haine de la race ou de l'origine ethnique commis contre des enfants et des adolescents de sexe féminin a été observée de 2019 à 2021⁸. Il est possible que la hausse des signalements de crimes haineux violents observée ces dernières années soit en partie attribuable au fait que le public et les collectivités sont maintenant davantage sensibilisés – notamment en raison de crimes haineux récents fortement médiatisés, comme le meurtre de George Floyd⁹, et celui de quatre membres d'une même famille à London (Ontario), en 2021¹⁰ – ainsi qu'à l'accroissement des ressources et des efforts d'intervention communautaire déployés par les services de police.

Les crimes haineux fondés sur la religion ont augmenté en 2021, après trois années de recul

En 2021, on a observé une hausse de 57 % des crimes haineux fondés sur la religion signalés par la police. Le nombre total de victimes de crimes violents chez les adultes et chez les enfants et les adolescents a également augmenté de 57 % en 2021. Après avoir atteint un sommet en 2017, le nombre de crimes haineux fondés sur la religion signalés par la police a diminué de 37 % de 2017 à 2020. La hausse observée en 2021 est principalement attribuable à des augmentations des crimes haineux commis contre des personnes de confession catholique (+260 %), musulmane (+71 %) et juive (+47 %)^{11,12}.

Des augmentations marquées de la victimisation violente fondée sur la religion tant chez les adultes que chez les enfants et les adolescents ont été observées par rapport à l'année précédente (2020); le nombre de victimes enfants et adolescentes ayant augmenté de 233 % et le nombre de victimes adultes, de 45%.

⁸ *Supra*, note 2

⁹ Voir <https://www.nytimes.com/2020/05/31/us/george-floyd-investigation.html>

¹⁰ Voir <https://www.cbc.ca/news/canada/london/trial-of-man-charged-in-killing-of-muslim-family-in-london-ont-to-be-held-in-different-city-1.6531656>

¹¹ Wang, Jing Hui et Greg Moreau. *Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2020, 2022*. Document consulté à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00005-fra.htm>

¹² Moreau, Greg. *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2021, 2022*. Document consulté à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00013-fra.htm>



Le nombre total de victimes de crimes haineux violents fondés sur l'orientation sexuelle a augmenté tant chez les adultes que chez les enfants et les adolescents

De 2015 à 2021, les victimes de crimes haineux fondés sur l'orientation sexuelle représentaient moins de 20 % de toutes les victimes, mais le nombre total de victimes de crimes haineux violents fondés sur l'orientation sexuelle a néanmoins augmenté de 150 %. De plus, le nombre de victimes chez les enfants et les adolescents a augmenté de 315 % de 2015 à 2021. Le pourcentage de victimes de crimes haineux violents fondés sur l'orientation sexuelle est plus élevé chez les enfants et les adolescents que chez les adultes. De 2015 à 2021, 24 % de tous les crimes haineux violents commis contre des enfants et des adolescents étaient fondés sur l'orientation sexuelle, alors que ce pourcentage était de 14 % dans le cas des victimes adultes. Il convient de souligner que 76 % des 850 victimes de crimes haineux violents fondés sur l'orientation sexuelle commis entre 2015 et 2021 étaient des adultes et des enfants et des adolescents de sexe masculin.

